



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/50/908/Add.1
16 juillet 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquantième session
Point 54 de l'ordre du jour

LA SITUATION EN AFGHANISTAN ET SES CONSÉQUENCES POUR LA PAIX
ET LA SÉCURITÉ INTERNATIONALES

Rapport du Secrétaire général

Additif

I. INTRODUCTION

1. Le présent rapport est soumis conformément au paragraphe 12 de la résolution 50/88 B de l'Assemblée générale, en date du 19 décembre 1995, dans laquelle celle-ci a prié le Secrétaire général de lui présenter, durant sa cinquantième session, des rapports trimestriels sur les progrès de la Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan. Ce rapport est le second sur le sujet soumis au cours de la présente session. Le premier (A/50/908) a été publié le 3 avril 1996.

II. LA MISSION SPÉCIALE ET SA STRUCTURE

2. Le 24 mai 1996, le chef de la Mission spéciale, M. Mahmoud Mestiri, m'a informé qu'il était contraint de démissionner pour des raisons de santé. Après lui avoir rendu hommage pour la façon dont il s'est acquitté du difficile mandat qui lui avait été confié, c'est avec regret que j'ai accepté sa démission. Celle-ci a pris effet à la fin du mois de mai. J'ai décidé de nommer, à la tête de la Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan, à compter du 7 juillet, M. Norbert Heinrich Holl, alors Directeur de la Division de l'Asie du Sud au Ministère des affaires étrangères allemand. M. Holl exercera ses fonctions à Djalalabad, en attendant que la Mission spéciale soit retransférée à Kaboul.

3. Afin de renforcer la Mission spéciale et de rationaliser la présence politique de l'Organisation en Afghanistan, j'ai décidé de supprimer le Bureau du Secrétaire général en Afghanistan à compter de la fin du mois de juin. Toutes les activités de rétablissement de la paix que l'Organisation des Nations Unies mènera en Afghanistan dépendront donc de la Mission spéciale, qui se compose désormais d'un chef de mission, d'un chef de mission adjoint, de cinq spécialistes des affaires politiques et de deux conseillers militaires, ainsi

que du personnel de soutien nécessaire recruté sur les plans international et local.

III. ACTIVITÉS DE LA MISSION SPÉCIALE

4. Au cours de la période considérée, la Mission spéciale a poursuivi ses efforts en vue d'obtenir la cessation immédiate des hostilités et d'assurer une passation de pouvoirs négociée grâce à la création d'une haute autorité pleinement représentative et ayant une large assise.

5. À cet effet, l'ancien chef de la Mission spéciale s'est de nouveau rendu dans la région à la mi-mars et a engagé une nouvelle série de consultations avec les dirigeants afghans. Il a rencontré à Kaboul le Président Burhanuddin Rabbani; à Kandahar des membres de la Shura des Taliban; à Mazar-i-Sharif, le Président du Mouvement national islamique d'Afghanistan, le général Rashid Dostum; à Djalalabad, le chef du Hezb-i-Islami, M. Gulbuddin Hekmatyar; à Djalalabad et à Islamabad, le chef du Front national islamique d'Afghanistan, M. Pir Sayed Ahmed Gailani; à Peshawar, le chef du Front de libération nationale afghan et ancien Président, M. Sibghatullah Mojaddedi; à Djalalabad, le dirigeant de l'Ittehad-i-Islami, M. Abdul Rasul Sayyaf, et le Gouverneur de la province de Nangarhar et chef de la Shura de la zone orientale, M. Hajji Abdul Qadir; ainsi que d'autres personnalités afghanes. Il a également rencontré des représentantes du Réseau des femmes afghanes, qui l'ont entretenu de la difficile situation des femmes en Afghanistan et de leur rôle dans le processus de paix.

6. Le chef de la Mission spéciale s'est également entretenu avec des représentants des pays concernés, tant à Kaboul qu'à Islamabad. Il a notamment rencontré le Ministre des affaires étrangères du Pakistan, M. Sardar Aseff Ahmad Ali, ainsi que le Secrétaire d'État adjoint des États-Unis pour l'Asie du Sud, Mme Robin Raphel. Du 25 au 29 avril 1996, il s'est rendu à Ashgabat, où il a rencontré le Président du Turkménistan, M. Safar Murat Niyazov, à la demande de ce dernier.

7. La Mission spéciale n'a pas pu convaincre les dirigeants des trois principales factions belligérantes – à savoir le Gouvernement, les Taliban et le Conseil suprême de coordination – de se rencontrer sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies. Bien qu'il ait publiquement annoncé qu'il était disposé à céder le pouvoir, M. Rabbani a souligné qu'il ne pourrait le céder qu'à un conseil représentatif ou à une personnalité afghane qui rencontre l'agrément de toutes les parties concernées. De leur côté, les Taliban ont fait de la démission immédiate de M. Rabbani une condition préalable à toute négociation. Quant au Conseil suprême de coordination, et notamment au général Dostum, ils affirment toujours que la démission de M. Rabbani constitue une première étape indispensable au processus de réconciliation. L'intransigeance des factions, ainsi que la suspicion et la méfiance qu'elles nourrissent les unes envers les autres, ont fait échouer toutes les tentatives visant à leur faire engager de véritables négociations.

IV. ÉVOLUTION DE LA SITUATION DURANT LA PÉRIODE CONSIDÉRÉE

A. Situation militaire

8. En dépit des combats acharnés que les forces en présence continuent de se livrer par intermittence aux alentours de Kaboul et dans d'autres régions du pays, la situation reste bloquée. Les Taliban contrôlent toujours 14 provinces du sud, du sud-est et du sud-ouest; le Gouvernement en contrôle 5 dans le nord-est; le général Dostum 6 dans le nord. Le Hezb-i-Wahdat est cantonné à Bamyan et dans certaines parties de Ghor, tandis que la Shura de la zone orientale, dirigée par le Gouverneur Qadir, tient trois provinces dans l'est.

9. Contrairement à toutes les prévisions, les Taliban n'ont pas lancé d'offensive générale contre Kaboul à la fin de l'hiver. Ils ont néanmoins maintenu la pression sur Kaboul qu'ils ont bombardé pratiquement tous les jours, faisant de nombreuses victimes parmi la population civile. Des affrontements ont également opposé les forces du Gouvernement et des Taliban en divers points des environs de la ville. Tous les appels que la Mission spéciale a lancés pour mettre fin aux tirs de missiles et aux bombardements aériens sont restés vains.

10. La situation est toujours tendue entre les Taliban, qui se sont rendus maîtres de la province de Hérat en septembre 1995, et les partisans de l'ancien Gouverneur de cette province, M. Ismael Khan.

11. Dans le nord, après plusieurs mois de calme relatif, le général Rasul Pahlawan, adjoint du général Dostum et chef des forces armées du Mouvement national islamique d'Afghanistan, a été assassiné à Mazar-i-Sharif le 25 juin 1996. Des affrontements entre les partisans du général Dostum et ceux du général Pahlawan ont été signalés les jours suivants. D'une façon générale, la situation restait tendue à Mazar-i-Sharif, mais semblait revenir à la normale au moment de la rédaction du présent rapport.

12. Mon représentant a plusieurs fois informé le Conseil de sécurité, dans le cadre de consultations officieuses, de la persistance du conflit. Le Conseil, de plus en plus préoccupé par la crise afghane et le sort des populations du pays, a consacré deux séances officielles à cette question le 9 avril 1996. Il a entendu 28 délégations à cette occasion.

B. Pourparlers de paix interafghans

13. Les dirigeants afghans ont poursuivi le dialogue afin de trouver une solution au conflit, parfois avec l'appui de puissances extérieures. M. Rabbani a continué à dire qu'il était prêt à rencontrer ses opposants, en particulier les Taliban et le général Dostum, afin de négocier avec eux. Il a même constitué une délégation chargée de rencontrer les Taliban n'importe où et n'importe quand, sous les auspices de la Mission spéciale. Il a également intensifié les négociations en vue d'un rapprochement avec le chef du Hezb-i-Islami, M. Gulbuddin Hekmatyar, et d'autres dirigeants afghans.

14. Au début du mois d'avril 1996, les Taliban ont fait savoir à la Mission spéciale qu'ils étaient prêts à négocier avec toutes les factions présentes en Afghanistan, y compris avec le Gouvernement. Alors que la Mission prenait des

/...

mesures pour tenir compte de ce changement d'attitude positif, mais qui s'est avéré de courte durée, les Taliban ont posé des conditions à l'engagement de pourparlers avec M. Rabbani, conditions qui ont rendu impossible la tenue de véritables négociations entre les deux parties. La Mission n'a pas pu obtenir que ces conditions soient modifiées et les Taliban ont continué à exiger que M. Rabbani cède le pouvoir.

15. Le 24 mai 1996, M. Rabbani, qui cherchait à élargir l'assise de son gouvernement, a signé un accord en six points avec M. Hekmatyar. Cet accord concrétisait un rapprochement entre les deux dirigeants, qui s'est traduit par la nomination de M. Hekmatyar au poste de premier ministre. Ce dernier a prêté serment le 26 juin à Kaboul. Un certain nombre de postes ministériels ont été attribués à des responsables du Hezb-i-Islami. Les Taliban ont fait savoir qu'ils désapprouvaient l'alliance conclue en pilonnant Kaboul le jour de l'investiture du Premier Ministre, faisant plus de 60 morts et de nombreux blessés parmi la population civile. Deux jours plus tard, M. Rabbani s'est rendu à Djalalabad pour obtenir de MM. Younis Khalis, Nabi Mohammadi, Pir Sayed Ahmed Gailani, Sibghatullah Mojaddedi et Hajji Qadir qu'ils soutiennent le nouveau gouvernement placé sous la direction de M. Hekmatyar.

16. De leur côté, les Taliban ont convié certains dirigeants afghans en vue, tels que MM. Nabi Mohammadi, Pir Gailani et Younis Khalis, à participer à une réunion à Kandahar les 5 et 6 juin afin d'envisager la formation d'un front uni contre M. Rabbani. À l'issue de cette réunion, les participants ont signé une brève déclaration dans laquelle ils exigeaient la démission de M. Rabbani.

17. Bien qu'ils soient restés neutres dans le conflit qui oppose M. Rabbani et les Taliban, le général Dostum et le Conseil suprême de coordination ont persisté à refuser de négocier avec M. Rabbani tant qu'il n'aurait pas renoncé au pouvoir. Ils négocient avec les Taliban depuis plusieurs mois, sans parvenir cependant à constituer un front politique et militaire uni contre le Gouvernement.

V. OBSERVATIONS

18. Les objectifs que l'Assemblée générale a fixés et que la Mission spéciale poursuit avec ténacité, à savoir l'instauration d'un cessez-le-feu durable et une passation des pouvoirs pacifique, sont loin d'être atteints. Les parties belligérantes semblent toujours fermement déterminées à faire usage de moyens militaires pour obtenir satisfaction au lieu d'engager des négociations pacifiques. Si les pourparlers interafghans méritent d'être encouragés, ils n'ont pas encore amené les principales parties belligérantes et les autres acteurs à s'asseoir à la table des négociations. Quant à la population afghane, elle a montré à maintes reprises à la Mission qu'elle aspirait à la paix, mais elle continue à faire les frais de la situation, surtout à Kaboul.

19. On n'observe aucun recul des ingérences étrangères dans le conflit afghan. Tous les pays mis en cause nient toute implication, chacun accusant les autres d'intervenir. Comme ils ne parviennent pas à se mettre d'accord sur la façon de rétablir la paix dans le pays, toute perspective de règlement politique reste compromise. Par ailleurs, ces ingérences n'ont pas ouvert les yeux aux

dirigeants afghans, qui n'ont encore pas mesuré à quel point leurs dissensions nuisent à leurs intérêts et à ceux de leur pays.

20. De toute évidence, il est indispensable dans ces conditions qu'une tierce partie impartiale aide les dirigeants afghans à régler leurs différends et encourage les pays voisins et les autres pays impliqués à collaborer à cet effet. C'est précisément là le rôle joué par l'Organisation des Nations Unies et sa mission spéciale.

21. J'engage donc vivement les dirigeants afghans et les pays impliqués à collaborer avec l'Organisation des Nations Unies pour créer les conditions nécessaires à la poursuite du processus de paix. Les dirigeants afghans doivent immédiatement suspendre les hostilités et engager des négociations véritables. Les puissances étrangères impliquées doivent cesser toute ingérence dans les affaires intérieures afghanes. Elles doivent se montrer impartiales et collaborer afin d'obtenir des parties afghanes qu'elles s'engagent sur la voie des négociations et renoncent à la guerre.

22. Je ne saurais conclure ce rapport sans évoquer la situation pénible dans laquelle se trouve l'ancien Président Najibullah, confiné de fait depuis avril 1992 dans les locaux de l'Organisation des Nations Unies à Kaboul. En avril 1992, il a collaboré avec l'Organisation en vue de rétablir la paix et les rudes épreuves qu'il continue d'endurer ne lassent pas de me préoccuper. Je renouvelle donc l'appel que j'ai lancé aux autorités de Kaboul, en particulier au Président Rabbani, au Premier Ministre Hekmatyar et au commandant Massoud, pour que M. Najibullah et ses compagnons puissent quitter l'Afghanistan pour se rendre dans le pays de leur choix.

23. Enfin, je tiens à louer les efforts de M. Mahmoud Mestiri, qui a brillamment dirigé la Mission spéciale pendant plus de deux ans. Comme je le lui ai dit dans la lettre par laquelle j'ai accepté, à regret, sa démission, je lui sais gré des services qu'il a rendus, dans des conditions particulièrement difficiles, à l'Organisation des Nations Unies et à la population de l'Afghanistan.
